

## *L'ethno-histoire et le problème du changement social*

### *Note critique*

Il est d'usage depuis quelques années d'applaudir aux tentatives de rapprochement entre les sciences de l'homme, et de délaissier les enquêtes conventionnelles, jugées trop partielles ou trop spécialisées, au profit des études de synthèse, plus englobantes par définition. Sans remettre en cause ni l'acquis assurément considérable, ni l'avenir de l'interdisciplinarité, il faut bien convenir qu'elle n'a pas tenu jusqu'ici toutes ses promesses. Chacun pourrait citer de ces enquêtes, grandes ou petites, commencées dans la ferveur et demeurées sans lendemain. Ici et là, des échanges entre disciplines apparemment voisines (comme la sociologie, l'histoire, l'économique...) n'ont pas manqué de révéler certaines barrières épistémologiques qui n'ont pas peu contribué à freiner bien des élans. Par un curieux choc en retour, il ne serait pas surprenant que l'An I du régime interdisciplinaire se résorbe dans une réflexion sans précédent sur le passé des sciences de l'homme, et en arrive à mettre à jour, sous leurs étiquettes respectives, de vieilles traditions scientifiques et des visées fondamentalement différentes, peut-être inconciliables.

C'est un cas de ce genre que nous voulons illustrer à l'aide de deux ouvrages, l'un d'ethno-histoire, l'autre d'histoire culturelle, et portant tous deux sur la sociabilité provençale<sup>1</sup>. Le lecteur ne trouvera cependant pas ici un compte rendu minutieux et exhaustif de ces deux enquêtes. La présentation que nous en faisons est délibérément sélective et nous sommes parfaitement conscient qu'elle ne reflète en aucune façon la richesse des matières qui y sont traitées. Notre intention est de caractériser en les confrontant deux démarches scientifiques afin de poser un problème de méthode: l'analyse du changement social et les modes opposés selon lesquels elle peut être conduite en ethnologie et en histoire.

M<sup>lle</sup> Roubin se propose de reconstituer les formes anciennes et contemporaines d'une très vieille institution, la Maison des Hommes, qui a si profondément marqué la société provençale, y tenant le rôle d'un puissant agent d'intégration et de contrôle. Traditionnellement, c.a.d. jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, la chambrette, «groupement coutumier», groupait de 20 à 25 personnes, tous des hommes, qui avaient l'habitude de s'assembler (ou de «se chamber») en un lieu sûr à des fins très diverses pouvant aller de l'agrément à l'entraide et à la subversion. Entre les partenaires assidus, un pacte associatif assurait la pérennité des liens que seuls pouvaient rompre la dissolution de la société, le décès ou le départ du sociétaire.

Sur tout le littoral provençal et jusqu'au Haut-Dauphiné, ces lieux où «l'on parle en paix» et d'où les sujets de discordes (politiques, religieux...)

<sup>1</sup> Lucienne A. ROUBIN, *Chambrettes des Provençaux. Une Maison des Hommes en Méditerranée septentrionale*, Paris, Plon, Coll. «Civilisations et mentalités», 1970, 251 p.; Maurice AGULHON, *La République au village. Les populations du Var de la Révolution à la Seconde République*, Paris, Plon, Coll. «Civilisations et Mentalités», 1970, 543 p.

sont exclus, jouissent d'une étonnante et inlassable popularité. Pour le département du Var seulement, un état dressé pour l'année 1847 établit à plus de 800 le nombre de ces «chambrées, cercles et autres réunions». Pour l'ensemble des départements du Var, Basses-Alpes, Vaucluse et Bouches-du Rhône, M<sup>lle</sup> Roubin chiffre à 40 000 environ leur clientèle moyenne pour le XIX<sup>e</sup> siècle et propose le nombre de 22 000 pour la période actuel le. Dimensions à retenir, si l'on songe que ces maisons des hommes ont essaimé dans les villages davantage que dans les villes. La plupart sont baptisées assez bizarrement («Siffleurs», «Croque-morts», «Sans-souci»...) et mènent au sein des communautés provençales une vie semi-clandestine. Dans leur cadre «se nouent les actes de la solidarité villageoise» et le sens premier de leur engagement est de «resserrer les liens d'amitié entre les sociétaires fondateurs et agréés», de «procurer à ceux qui en font partie les avantages et les commodités de la vie en commun». Cette vocation générale se concrétise dans l'accomplissement de fonctions très diverses. Assistance matérielle d'abord: secours aux sociétaires malades ou dans le besoin; puis société d'agrément (jeux de cartes, chasse, billard...): la chambrette est un débit de boisson important en butte à la coalition des commerçants, cafetiers et aubergistes qui l'accusent d'être un «cabaret clandestin»; concédons que la liste des provisions liquides de la Batie-Neuve en 1902 est impressionnante (cf. p. 68). Les membres de la chambrette se mêlent en outre de l'organisation des fêtes calendaires, Carnaval, Abbé de jeunesse, etc., parfois de l'accueil des étrangers et de l'intégration des immigrants, souvent de l'inhumation de confrères décédés. Enfin dans plusieurs cas, la Maison des hommes est un véritable centre d'information économique où circulent les dernières nouvelles concernant le mouvement des prix à telle ou telle foire, l'état du marché, les innovations technologiques, à moins qu'il ne soit question, comme en 1848, de soulèvements, de République et de libertés.

Diversité, inégalité de rôles qui s'accommode pourtant de règles de fonctionnement extrêmement strictes, assorties de sanctions sévères. Tous les membres sont en principe égaux, mais l'âge établit entre eux une prépondérance qui n'est pas contestée. Ainsi en cas de conflit, l'affaire est transmise non pas aux commissaires qui assurent normalement le maintien de l'ordre, mais à un arbitre suprême qui est le doyen d'âge. Les statuts de la chambrette prévoient aussi l'institution d'un Conseil de cinq ou six membres commis à l'administration et élus par bulletin secret à la majorité des voix. D'autres dispositions régissent l'octroi des prérogatives et des charges au sein de l'assemblée, la tenue du secrétariat et de la trésorerie, et prévoient les peines à encourir en matière de délits (querelles, infractions au service des boissons, défaut d'acquittement des droits...). Au-delà de ces dispositions ordinaires, certains traits d'un caractère particulier apparentent ces Maisons des hommes à ce qu'on serait tenté aujourd'hui d'appeler des contre-sociétés. Ainsi l'usage de jetons en guise de monnaie situe la chambrée en retrait de la vie publique. Ailleurs, la sévérité qui entoure le recrutement et l'extrême rigueur des prescriptions confèrent à cette société un caractère idéal et révèlent à coup sûr chez les sociétaires certains éléments d'une volonté utopique (voir aux pages 92-93, 150-151...).

Sur tout ce qui précède, les définitions et descriptions de M<sup>lle</sup> Roubin témoignent d'une précision et d'une érudition tout à fait dignes de mention. Mais le plus intéressant, de notre point de vue, est à venir : comment ces chambrées ont-elles évolué jusqu'à nos jours ? Quel est le mode de leur intégration à la société provençale ? Comment s'explique leur survivance ?

Sur le premier point, l'auteur reconstitue l'évolution qui a déterminé le passage de ces anciennes « chambrées » aux « cercles » d'aujourd'hui. Essentiellement, quatre transformations majeures sont intervenues. En premier lieu, la chambrée a dû à sa participation intense aux événements de 1848 et à la promotion des idées républicaines d'être poursuivie et combattue par le pouvoir impérial, et plus tard d'être suspectée par la troisième République elle-même, qui a vu dans ces assemblées d'hommes des foyers de désordres et de subversion. Aussi, la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle voit accéder ces formations « du cadre coutumier à celui d'associations publiques » dotées de statuts officiels dûment approuvés par le ministère de l'Intérieur. En deuxième lieu, la Maison des hommes se donne une permanence physique en élisant domicile dans un « local-siège » situé souvent un peu en retrait du noyau habité : aux yeux de M<sup>lle</sup> Roubin, l'achat d'une maison qui met fin à la carrière itinérante à travers le village démarquerait « rigoureusement » le cercle de la chambrée. Puis, ce caractère permanent de l'implantation sera accentué par l'embauche d'un gérant rétribué, employé permanent et pensionnaire du cercle succédant au semainier prestataire d'un office hebdomadaire : parallèlement, le cercle a cessé la plupart du temps d'être un cadre de secours matériel, sinon d'entraide, et a acquis une certaine aisance, à l'instar de la communauté provençale. En dernier lieu, le cercle est devenu plus autonome, isolé du village et de la rue, équipé d'une cuisine, parfois d'un piano, etc. (pp. 66-69). Au total, ces mutations refléteraient l'urbanisation et l'industrialisation de la société provençale elle-même (p. 20).

Pour M<sup>lle</sup> Roubin cependant, ces vicissitudes n'ont pas altéré la nature fondamentale de la Maison des hommes et la place qu'elle tient dans la structure sociale. Ainsi le cercle maintient la ségrégation des sexes, si caractéristique de ces sociétés. L'auteur rappelle à ce propos un proverbe de Provence : ni l'étoppe près du feu ni la femme près de l'homme (p. 44), et évoque les usages en vigueur à l'Église, à la fête, sur la place, dans les maisons ; pour conclure que cette polarisation des genres en aucune façon n'entraînait de subordination de l'un à l'autre (p. 161). Nous y reviendrons.

À notre dernière question relative à la survivance de ces formes sociales (qui, nous dit-on, ont « véhiculé jusqu'à nous des usages immémoriaux », p. 54), l'auteur apporte des éléments de réponse assez peu pertinents à notre avis, et qui expliquent principalement l'effervescence, l'intensité de la sociabilité provençale plutôt que la longévité des chambrettes-cercles, formes circonstanciées d'une millénaire Maison des hommes ; on invoque ainsi le principe communautaire de la société provençale où l'« effet de segmentation » des unités familiales est contré par un réseau d'associations de classes d'âge, d'affinités culturelles, etc. (p. 42), et le paysage agraire : parcelles dispersées, solitude de l'homme aux champs (p. 44),

peuplement concentré (« ...le village, surgissant des solitudes de la garrigue, ramassé sur lui-même, annonce l'esprit de solidarité, la force des liens communautaires, mais aussi la densité du caractère local » p. 40). De tout cela serait né « le goût d'associations permanentes librement constituées » (p. 45).

Au total, la fresque composée par Mlle Roubin est forte et séduisante: un espace villageois polarisé par une ségrégation des deux sexes, chacun confiné à son « aire », avec au centre la place du village qui est le lieu de la fête et en même temps celui du rassemblement, de la conjonction des sexes, des âges et des strates, arbitre ponctuel des espaces contraires, ordre sous le désordre (cf. p. 15 de la préface de R. Bastide). De tout cela se dégage une image fonctionnelle, sinon harmonieuse de la communauté provençale, sur-socialisée, pleinement intégrée, cimentée. Trop cimentée ?

Certes, voici un livre brillant dont il faut louer sans réserve l'honnêteté, l'intelligence et l'immense érudition, en même temps que le mérite d'avoir renouvelé un vieux genre scientifique en transposant à la France contemporaine un cadre théorique emprunté à l'ethnologie et jusqu'ici réservé à des civilisations jugées très différentes. Aussi bien, nous ne faisons pas porter nos réticences sur le détail d'une analyse très raffinée et solide: il faudrait pour cela beaucoup de science et un peu d'impertinence. C'est bien plutôt contre l'ethnologie pratiquée par Mlle Roubin que nous en avons. Il n'est pas utile de rappeler longuement ici le célèbre débat qui opposa voici vingt ans passés les ethnologues Robert Redfield et Oscar Lewis à propos du village mexicain de Tepoztlan<sup>2</sup>. Précisons seulement que le problème ici posé s'y rattache assez directement et de la façon suivante.

On ne peut certes pas faire reproche à Mlle Roubin d'avoir ignoré la dimension historique de son sujet; pour le XIX<sup>e</sup> siècle surtout, son enquête tire parti de nombreux dépouillements réalisés à même des sources toujours riches, parfois inédites. Et cependant il y a lieu de soutenir que la reconstitution dans le passé, telle qu'elle est présentée, ne fait ressortir que de façon superficielle l'historicité de ces Maisons des hommes. Cela pour deux raisons. Premièrement, le propos de l'auteur est de montrer comment, à travers les vicissitudes des situations, ces institutions sont parvenues à se maintenir jusque dans leurs usages (« immémoriaux »), à se diffuser d'une société à une autre, à se transmettre au cours des générations et ce tout en sauvegardant sa nature, au-delà des multiples compromis et adaptations concédées à l'histoire. Cette préoccupation se marque en plusieurs endroits dans le livre. Exemples: p. 91, on établit l'identité de l'horizon professionnel et des modes de recrutement dans les formes anciennes et nouvelles de l'institution; p. 113, il est démontré que l'adhésion de la chambrée aux idées républicaines n'altère pas son principe puisque « exigences du recrutement aussi bien que processus d'admission demeurent inchangés, donnant à l'association une permanence dans un cadre qui con-

<sup>2</sup> Cf. Horace MINER, "The Folk-Urban Continuum", *American Sociological Review*, vol. 17, octobre 1952, pp. 529-537, et Joseph GUSFIELD, "Tradition and Modernity: Misplaced Polarities in the Study of Social Change", *The American Journal of Sociology* vol. 72, janv. 1967, pp. 351-362.

serve la même ossature » ; p. 215, au terme de l'enquête, la chambrette provençale est présentée comme « une inflorescence régionale d'une solidarité masculine qui, du Rhône au golfe Persique, se noue en groupements électifs et institutionnalisés ». En deuxième lieu, ces Maisons des hommes semblent jouir d'un étrange privilège d'immunité, non seulement à l'endroit du temps mais aussi de l'espace. L'exposé de Mlle Roubin est émaillé de références à brûle-pourpoint à des contextes socio-culturels tout à fait étrangers en apparence mais avec lesquels la civilisation provençale maintiendrait de nombreuses filiations. Ici, l'obligation faite aux sociétaires d'apporter à la chambrette leur couvert et leur pain pour y manger le dimanche permet d'évoquer « les vieux usages des Anesthésies athéniennes prescrivant à chaque participant d'apporter sa vaisselle individuelle » (p. 132). Là, l'usage d'une échelle pour le cortège de Carnaval rappelle les croyances chamaniques, égyptiennes et la mystique médiévale chrétienne (pp. 135-136). Ailleurs, les déguisements à base de miel et de plumes renvoient à l'« appareil chamanique » (p. 137). Plus loin, l'Oda turc fournit l'occasion d'un rapprochement d'ensemble cette fois (pp. 205 et suivantes), du reste tout à fait dans la perspective annoncée en début d'ouvrage : « La Maison des hommes est une institution dès longtemps connue des ethnologues en Océanie, en Afrique et particulièrement observée chez les Amérindiens collecteurs, les Indonésiens et certains groupes indochinois, mais, à notre connaissance, elle n'avait jamais été repérée en Méditerranée nord-occidentale » (p. 18).

Ce qui paraît très fragile dans tout cela, c'est la légitimité d'un projet ou d'une perspective théorique qui fait si allègrement voyager les formes sociales dans le temps et dans l'espace, au-delà des contextes très divers où elles naissent, s'enracinent et vivent : les groupements, les associations, les institutions ne trouvent-ils pas le principe de leur constitution et de leur mouvement dans les milieux historiques où ils sont définis, par la fonction qu'ils y remplissent et les rapports qu'ils y nouent, plutôt que par une loi d'inertie dont la raison demeure obscure ? Assurément il est hors de propos d'étendre à l'ethno-histoire de M<sup>lle</sup> Roubin l'accusation d'ahistoricité souventes fois adressée à certaines enquêtes de folkloristes français<sup>3</sup>. Et pourtant un peu de celles-ci n'entre-t-il pas dans celle-là ? Malgré un réel souci de confronter la Maison des hommes au temps et à la société, n'est-elle pas définie d'abord et avant tout par sa remarquable faculté de survie, malgré le temps et malgré la société ? Ainsi l'institution échappe partiellement aux prises de l'enquête sociale.

Replonger la Maison des hommes dans l'histoire, c'eût été la livrer à ses heurts et à ses cris : et peut-être amener Mlle Roubin à délaisser la géométrie de sa perspective fonctionnelle. Ce livre se préoccupe en priorité de reconstituer les cohésions, les équilibres socio-culturels de la communauté provençale et de montrer le rôle fondamental que joue la Maison des hom-

<sup>3</sup> Voir par exemple le chapitre sur les civilisations matérielles et le folklore dans L. FEBVRE, *Pour une histoire à part entière*, Paris, 1962 ; et plus près de nous, les critiques adressées par Marc Soriano à M.-L. Tenèze, dans *Annales, Économies, Sociétés, Civilisations*, n<sup>os</sup> 3-4, 1971, p. 777.

mes à cet égard. D'où l'attention secondaire accordée à tout ce qui est contradiction, conflit et changement. La matière cependant ne faisait pas défaut et il nous semble que l'auteur, sans l'écartier, n'en a peut-être pas toujours tiré le maximum. Ainsi, la constitution et le regroupement des chambrettes et des cercles en fonction de l'appartenance sociale des membres (cercles de Notables et de bourgeoisie, cercles populaires de menuisiers, cordonniers, charretiers, etc.) n'ouvraient-ils pas la porte à une analyse des classes sociales? L'auteur n'en affirme pas moins que « les seuls critères sélectifs appliqués avec une permanente rigueur sont ceux qui ressortissent au plan moral et à l'intégration dans la communauté » (p. 95). D'autre part, la ségrégation des sexes ne se doublait-elle pas en certains cas d'une ségrégation sociale? la solidarité masculine, si forte et si durable, portait-elle atteinte à la structure familiale, faisait-elle parfois entrave à l'exercice de l'autorité religieuse, civile? Quelle était la nature des rapports entre cercles? Il est certaines occasions, en effet, et Mlle Roubin en signale quelques-unes (1848, Carnaval), où la Maison des hommes elle-même agit carrément comme mécanisme de transformation ou de contestation, et non plus d'intégration: cela n'invitait-il pas à reconsidérer la perspective d'ensemble? Enfin, un dernier point appelait de plus amples explications; que peut-il subsister de véritablement substantiel et significatif d'une institution qui, si étroitement associée à la vie des communautés provençales, doit normalement en épouser le mouvement? On se défend mal de penser que telles formes qui se perpétuent et se propagent à travers temps et espace ne sont guère autre chose que des boîtes vides.

Voilà pourquoi les chambrettes que nous présente Maurice Agulhon sembleront à certains plus hospitalières. On sait que la *République au Village* ne constitue que le tiers d'une thèse monumentale, vaste fresque de la France méridionale au XIX<sup>e</sup> siècle. Point de départ de l'auteur: comment le Var, de catholique et royal qu'il était au début du XIX<sup>e</sup> siècle, devient-il révolutionnaire en 1848? Ou si l'on veut, par quel cheminement y passe-t-on en moins de cinquante ans de la Terreur blanche au Midi rouge? Nous ne rapporterons pas ici le détail de la démonstration, mais en détacherons seulement les éléments qui nous permettront de retrouver ces Maisons des hommes auxquelles Agulhon a consacré une bonne part de son analyse. Car celles-ci, sans être vraiment au cœur de l'action, y ont tenu une place considérable. Rapidement, il est montré que la mutation survenue dans les idées ne saurait être imputée à une quelconque révolution industrielle ou agraire; certes, la période connaît des conflits entre paysans et grands propriétaires, des querelles autour des droits d'usages, etc., mais il n'y a rien là de bien neuf, si l'on excepte l'essor mitigé de quelques industries, comme le liège dans les Maures. L'auteur s'adresse alors à la culture où la quête sera plus fructueuse. En effet, la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle est témoin d'une déchristianisation prononcée au cours de laquelle les curés campagnards assistent aux premiers triomphes de la coutume et de l'esprit « civique » sur l'Église. Parallèlement, la Monarchie de Juillet, avec la loi Guizot, amorcera la scolarisation des populations varoises et sèmera parmi les mentalités paysannes les dispositions favorables aux renouvellements qui vont suivre. Mais ces renouvellements, l'apport conjugué de l'école et

d'une laïcisation en germe serait bien incapable de les provoquer: il y faut ajouter un autre facteur autrement puissant, qui est l'action des bourgeois auprès des masses populaires rurales et urbaines. Pour Maurice Agulhon, c'est un processus d'imitation culturelle qui a entraîné la descente parmi le peuple des goûts littéraires, des idées et des aspirations politiques bourgeoises. Mais cette propagande républicaine qui était souvent le fait d'une élite oisive, un peu bohème, de « bacheliers ratés » et de « médecins sans malades, tous fils de paysans enrichis », avait besoin d'un relais, d'un foyer de transmission: c'est à ce stade que nous retrouvons les chambrées. Selon l'auteur, elles ne seraient rien d'autre que la transposition populaire du cercle bourgeois, l'imitation culturelle se doublant donc d'un mimétisme social. Que le cercle bourgeois ait lui-même reproduit ou non les « activités typiques du club à l'anglaise », que la chambrée soit entièrement le produit d'une « sociabilité populaire d'imitation », voilà qui aux yeux de certains paraîtra fragile ou excessif. C'est, à vrai dire, un point que nous ne saurions éclairer. Mais la thèse a plus d'un mérite, dont celui de nous faire voir concrètement l'origine de cette institution et ses appuis socio-culturels. D'autre part, étudiant la composition professionnelle de quelques chambrettes, M. Agulhon parvient sans peine à démontrer le mécanisme de la transmission idéologique. Citons à cet égard l'extravagant « cercle des libéraux » au Luc, formé d'ouvriers et d'artisans, maçons, serruriers et cordonniers, et ayant à sa tête de petits bourgeois intellectuels (p. 210). De même qu'à Ramatuelle ou à Draguignan, la rencontre des couches inférieures de la bourgeoisie avec les artisans, « avant-garde du peuple dans la voie de l'instruction et de l'émancipation ».

Certes, tout cela n'autorise pas à fermer le dossier, il s'en faut. Car la prolifération des chambrées entre 1815 et 1848 répondait sans doute à bien d'autres causes, et l'auteur en signale lui-même quelques-unes: cherté des vins qui invite à faire chambrée, tracasseries administratives qui poussent à la fragmentation, répression policière contre les jeux en public, etc. De même, on peut penser que la chambrée remplissait des offices insoupçonnés, et par exemple répondait à un quelconque besoin de retrait autant que de sociabilité. Voyageant en Provence, Stendhal ne se plaint-il pas de l'aspect morne de ces communautés retranchées de la vie publique dans les arrière-salles de café (autre témoignage, p. 212)? Sur un autre plan, on ne saurait dire que la reconstitution de M. Agulhon est exempte de difficultés. Pour n'en signaler qu'une, dans une société que guette, que travaille déjà l'idée égalitaire et où la conscience ouvrière affleure, la popularité dont semblent jouir banquiers, industriels et commerçants n'est-elle pas suspecte? On s'attendrait dans tous les cas à ce que l'explication proposée invoque d'autres facteurs que les dispositions des personnes, « générosité de cœur » ou « simplicité d'allures » (p. 250).

Mais ces réserves ne changent rien à l'affaire. À notre point de vue, la thèse de Maurice Agulhon conserve l'incontestable avantage d'avoir posé le problème et l'enquête sur le bon terrain: celui du temps, de l'espace, de la structure sociale, et donc du changement, à quelque niveau et profondeur qu'il intervienne.

Revenons à notre point de départ. À quoi faut-il imputer la distance entre les deux interprétations que nous venons d'évoquer? Certainement pas à des vices de méthodes, puisque la qualité de ces travaux ne saurait être mise en cause. Encore moins à un défaut d'interdisciplinarité, ce souci étant constant chez l'un et l'autre auteur. Comment dès lors éviter la référence à des ordres opposés de préoccupations sur lesquelles s'édifient des construits et des projets spécifiques, irréductibles?

Gérard BOUCHARD,  
*Université du Québec à Chicoutimi*